

*DÉBAT D'ORIENTATIONS  
BUDGÉTAIRES 2019*

Rapport

# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

## Rapport

### *Préambule*

Le débat d'orientations budgétaires définit les priorités en matière d'équilibres financiers : capacité d'autofinancement, gestion de la dette et capacité d'investissement. Il est donc envisagé dans ses grandes masses. Le budget primitif 2019 donnera des informations plus détaillées. Les données des orientations budgétaires correspondent à des estimations prudentes des recettes et des dépenses.

Pour rendre comparables les données d'analyse financière, les retraitements suivants entre chapitres ont été faits :

- Les données exceptionnelles de la section de fonctionnement ont été retraitées. Ainsi les chapitres 67 et 77 ne sont pas intégrés dans l'analyse, car ils peuvent varier sensiblement d'une année sur l'autre.
- Les compensations de taxe d'habitation, de taxe foncière et de réforme de la TP (articles 74832 à 74835) sont rapportées aux contributions directes
- Les charges de personnel (chapitre 012) sont retraitées en tenant compte des atténuations de charges (chapitre 013) constituées essentiellement des remboursements sur rémunération du personnel (articles 6419 et 6479). On les appellera charges nettes de personnel.
- Les données des budgets annexes du camping du châtel et du service de la petite enfance ont été intégrées à celles du budget principal.

- ▶ Contexte général et local
- ▶ Tendances budgétaires de la ville de Combourg
  - Gestion de la dette
  - Analyse prospective de la section fonctionnement
  - Capacité d'autofinancement
  - Analyse prospective de la section d'investissement
  - Autorisations de programme
  - Analyse prospective du budget du service de l'assainissement
  - Analyse prospective du budget du service de l'eau

► **Contexte général**

**Au niveau international**

Les indicateurs économiques se sont retournés dès le début de l'année 2018. Leur dégradation reflète la détérioration de l'environnement international, marqué par les tensions commerciales et géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis, les difficultés des pays émergents, ainsi que l'incertitude croissante entourant le Brexit. En fin d'année, les indicateurs, en Italie dès octobre et en France depuis décembre, ont basculé en zone de récession, reflétant les tensions sociales et politiques internes à ces deux pays (tensions sur le budget en Italie, et mouvement des gilets jaunes en France).

**Au niveau national**

En France, la dynamique économique s'est fortement affaiblie en 2018. Ce ralentissement s'explique majoritairement par la faiblesse de la demande des ménages, dont le pouvoir d'achat a été réduit par la hausse simultanée de l'inflation et de la fiscalité.

La croissance est légèrement remontée au troisième trimestre, cependant le mouvement des gilets jaunes qui a éclaté mi-novembre devrait exercer un impact négatif sur la consommation privée comme l'investissement des entreprises au dernier trimestre. Une baisse de l'ordre de 10% dans le secteur de la construction a été enregistré en 2018.

Par ailleurs, la dette devrait continuer à croître jusqu'en 2020, atteindre 99,5% en 2019 et frôler 100% du PIB en 2020, sous l'effet des différentes mesures prises par le gouvernement.

### Au niveau local

De nombreux éléments vont affecter les budgets de la ville dans les années à venir.

En premier lieu, il convient de souligner que la commune, en expansion avec une dynamique de population, a un portage foncier très important en ce moment. Les acquisitions pour le lotissement de la Croix du Chenot et le quartier Saint-Joseph impactent fortement le budget. Ces acquisitions vont se poursuivre cette année (Bâtiment et terrain ENEDIS, provision pour le terrain limitrophe du cimetière). Concernant le lotissement de la Croix du Chenot, la commune devrait connaître un retour sur investissement dans les mois à venir avec les ventes de terrains.

Autre point important, la trésorerie de la ville de Combourg va sensiblement évoluer à court terme avec le transfert du service de l'eau à la Communauté de Communes Bretagne Romantique. Des chantiers de grande ampleur ont été engagés, et le sont encore, sur les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Suite à la réalisation de ces investissements, les budgets annexes n'auront plus d'excédent de trésorerie. Le budget de l'eau va disparaître dans le cadre du transfert de compétence. Celui de l'assainissement va être conservé jusqu'en 2026, mais sans excédent. Ces deux budgets ont longtemps apporté une importante trésorerie à la ville de Combourg, comme à de nombreuses communes, et il va falloir désormais engager les programmes d'investissement en ayant recours à une ligne de trésorerie, éventuellement consolidée par un emprunt.

La commune continue d'investir : le bâtiment de la mairie concentre en 2018 et 2019 beaucoup de dépenses, ces travaux étaient nécessaires depuis bien longtemps. Les dépenses relatives à la création du nouveau cimetière seront en grande partie payées sur l'exercice 2019. La ville contribue fortement à la construction de la maison d'accompagnement pour les seniors, à travers une participation au budget du CCAS, nécessaire pour trouver un équilibre dans la réalisation de cet équipement pour nos aînés. Enfin, les études vont être engagées prochainement pour la rénovation du bâtiment et de la cour de l'école élémentaire.

Combourg a conforté sa place de centralité sur les territoires du Pays de Saint-Malo et de la Bretagne Romantique. Cette centralité suppose que les services à la population soient maintenus et renforcés dans notre zone rurale, donc que les investissements communaux et communautaires continuent de se porter sur la ville. Cet effort d'investissement est essentiel pour que Combourg soit clairement identifié comme le pôle majeur entre Rennes et Saint-Malo.

La communauté de communes engage des dépenses importantes sur ses domaines de compétences obligatoires. L'utilisation des fonds des Contrats de territoire pourrait être affectée aux programmes sous maîtrise d'ouvrage communale, dans le cadre d'une définition concertée.

Le coût de la dette, très peu élevé, rend possible la mobilisation d'emprunts pour supporter les projets. La commune dispose donc d'une grande capacité opérationnelle pour cette année. Il faut conserver une épargne brute à hauteur de 2 millions d'euros pour continuer à accompagner le développement de la ville.

Enfin, s'agissant des dépenses de fonctionnement, on observe une augmentation de la masse salariale d'environ 6% entre 2017 et 2019, consécutive notamment à l'arrêt des emplois aidés, et à la mise en place d'un régime indemnitaire pour l'ensemble des agents, et notamment les agents en contrat à durée déterminée en 2018. Il convient de prendre en compte que la pyramide des âges sur les services administratifs et techniques va nécessairement conduire à un renouvellement du personnel sur ces services dans les prochaines années.

### ► Tendances budgétaires de la ville de Combourg

#### **Gestion de la dette : Un endettement de la commune bas, maîtrisé et sécurisé**

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Capital restant dû au 01/01</b>	1 105 751 €	964 042 €	942 151 €	787 640 €	630 695 €
<b>Annuité en capital de la dette</b>	141 709 €	144 006 €	154 511 €	156 945 €	159 451 €
<b>Intérêts de la dette</b>	26 097 €	22 282 €	18 431 €	14 489 €	10 473 €
<b>Capacité de désendettement (en mois)</b>	5,95	4,88	4,81	4,23	3,57
<b>Charge de la dette/recettes de fonctionnement</b>	19%	16%	16%	14%	11%
<b>Dette par habitant*</b>	188 €	164 €	157 €	131 €	104 €

L'endettement par habitant au 31 décembre 2017 de la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants est de 849 € (*données statistiques du ministère de l'économie et des finances*).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 l'endettement par habitant de la commune de Combourg est de 157 €.

La capacité de désendettement (encours de la dette rapporté à l'épargne brute) dégagée en 2018 permettrait de rembourser la totalité de la dette de la commune en moins de 4 mois. C'est un ratio de mesure de la solvabilité financière. Il permet de déterminer le nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. Plus la collectivité dégage de l'épargne, plus le ratio sera faible, et plus la collectivité pourra poursuivre son désendettement, afin par la suite de financer de futurs investissements.

**Tableau des emprunts de la commune sur le budget principal :**

Prêteur	Caisse française de Financement Local	Caisse française de Financement Local	Banque postale
<b>Montant emprunté</b>	1 000 000,00 €	136 762,00 €	570 000,00 €
<b>Nature du taux</b>	fixe	fixe	fixe
<b>Taux</b>	3,87%	2,08%	1,29%
<b>Durée</b>	15 ans	15 ans	9 ans
<b>Date dernière échéance</b>	01/03/2022	01/11/2025	01/04/2024

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'encours de la dette de la commune est composé de 3 emprunts. La structure de la dette est constituée à 100% en taux fixe. Le taux d'intérêts moyen s'élève à 2.41% comme en 2018. Sur les trois emprunts, deux ont été contractés auprès de la Caisse française de financement local (anciennement DEXIA) et un auprès de la Banque postale.

# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

## Rapport

### *Tableau des emprunts de la commune sur le budget annexe assainissement :*

Prêteur	Agence de l'eau
Montant emprunté	122 115,00 €
Nature du taux	
Taux	0%
Durée	15 ans
Date dernière échéance	31/01/2032

Dans le cadre de la restructuration des réseaux du centre-ville 4<sup>ème</sup> tranche, un emprunt à taux 0 a été accordé à la Commune par l'Agence de l'eau pour un montant de 122 115 € perçu en 2015 et 2016. La première échéance est intervenue le 31/01/2018, la périodicité du remboursement du capital est annuelle.

### Analyse prospective de la section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes de fonctionnement prévisionnelles sont basées sur une estimation raisonnable appuyée notamment sur les chiffres des années précédentes et sur le contexte socio-économique national et combourgeois.

#### Recettes de fonctionnement : Produits des services

Produits des services	2017	2018	2019	2020
Concessions et vacations	9 211	7 549	10 000	10 000
Redevances d'occupation du domaine public	7 798	7 833	7 900	8 000
Redevances camping	40 042	40 734	41 000	42 000
Redevances des services à caractère culturel	9 667	8 835	8 000	8 000
Redevances des services à caractère de loisirs	51 489	63 215	70 000	70 000
Redevances garderies	44 411	41 655	42 000	42 000
Redevances multi-accueil	97 938	103 408	105 000	105 000
Redevances des services périscolaires	325 315	327 183	327 000	327 000
Remboursements de frais	41 357	51 477	24 000	5 000
<b>Total produits des services</b>	<b>627 228</b>	<b>651 889</b>	<b>634 900</b>	<b>617 000</b>

- Augmentation des concessions funéraires en 2019 suite à la création d'un nouveau cimetière.
- Par prudence stabilité des prévisions sur les produits des services exceptés pour l'accueil de loisirs
- Baisse des remboursements de frais suite à la fin d'une mise à disposition d'un agent.

# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

## Rapport

### Recettes de fonctionnement : Impôts et taxes

Impôts et taxes	2017	2018	2019	2020
Taxes foncières et d'habitation	2 114 334	2 135 559	1 608 431	1 290 984
Attribution de compensation	477 735	333 949	333 949	333 949
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	5 132	118 996	60 104	60 104
Compensation	203 594	203 691	751 569	1 045 451
FNGIR	46 065	46 065	46 016	46 016
FPIC	78 243	74 268	74 000	74 000
Droits de place et autres	22 758	21 425	20 000	20 000
Taxe sur l'électricité	138 811	143 591	145 000	150 000
Droits de mutation et autres taxes	175 395	160 709	160 000	160 000
<b>Total impôts et taxes</b>	<b>3 262 067 €</b>	<b>3 238 253 €</b>	<b>3 199 069 €</b>	<b>3 180 504 €</b>

Baisse progressive de la TH qui sera compensée par l'Etat.

Pas d'augmentation des taux prévue sur les 2 années (stables depuis 2001).

La DSC non perçue en 2017 a été reversée en 2018. Les versements futurs seront plafonnés à 95 % du montant initial.

L'attribution de compensation en baisse en 2018 suite au transfert de la compétence PLU et Voirie (- 119 472 €) à la Communauté de Communes.

### **Recettes de fonctionnement : Dotations et participations**

Dotations et participations	2017	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire	704 392	710 246	710 000	710 000
Dotation de solidarité rurale	559 149	598 579	630 000	650 000
Dotation nationale de péréquation	173 692	176 033	177 000	178 000
Subventions et participations	506 083	484 167	450 000	450 000
FCTVA sur fonctionnement	6 142	4 953	4 000	4 000
Autres Dotations de l'Etat	16 140	12 240	12 130	12 130
<b>Total Dotations et participations</b>	<b>1 965 598 €</b>	<b>1 986 218 €</b>	<b>1 983 130 €</b>	<b>2 004 130 €</b>
Autres produits de gestion courante	2017	2018	2019	2020
Revenus des immeubles	66 270	72 504	72 000	67 000
Produits divers	49 153	21 121	16 250	16 250
<b>Total autres produits de gestion courante</b>	<b>115 423 €</b>	<b>93 625 €</b>	<b>88 250 €</b>	<b>83 250 €</b>
<b>Total recettes courantes de fonctionnement retraitées</b>	<b>5 970 316 €</b>	<b>5 969 985 €</b>	<b>5 905 349 €</b>	<b>5 884 884 €</b>

Maintien de la DGF de 2018 à 2020.

L'ensemble des dotations de l'Etat a augmenté de 3 % entre 2017 et 2018 surtout dû à la dotation de solidarité rurale (centralité)

Baisse des subventions (fonds de soutien et de la participation de la CAF) suite à l'arrêt des TAP en septembre 2018

Suite au transfert d'une partie de la voirie, baisse du FCTVA sur les dépenses d'entretien de voirie.

### Dépenses de fonctionnement

Dépenses courantes de fonctionnement retraitées	2017	2018	2019	2020
Total charges à caractère général	884 754	956 291	965 854	975 512
Total charges nettes de personnel	2 218 341	2 253 828	2 335 328	2 292 128
Total autres charges de gestion courante	472 404	388 194	412 750	414 800
Total charges financières nettes	21 815	17 956	14 500	10 500
<b>Total dépenses courantes de fonctionnement retraitées</b>	<b>3 597 313 €</b>	<b>3 616 269 €</b>	<b>3 728 432 €</b>	<b>3 692 940 €</b>

Depuis de nombreuses années, la ville de Combourg s'attache à maîtriser les dépenses publiques. Cette exigence se poursuit sur les années à venir.

Les données prospectives sont basées sur les hypothèses suivantes :

- Désengagement de l'Etat sur le dispositif des emplois aidés depuis septembre 2017
- Mouvements de personnel suite au départ à la retraite en 2019 d'un agent du service administratif mis à disposition
- Mouvement de personnel suite aux départs à la retraite de plusieurs agents des services techniques et de l'administratif après 2020
- Mouvements de personnel sur l'école maternelle (ouverture en 2018 et fermeture de classe en 2019)
- Recrutement pour remplacement d'un congé maternité en 2019
- Augmentation très modérée des charges à caractère général

### Capacité d'autofinancement

	2017	2018	2019	2020
Total recettes courantes de fonctionnement retraitées	5 970 316	5 969 985	5 905 349	5 884 884
Total dépenses courantes de fonctionnement retraitées	3 597 313	3 616 269	3 728 432	3 692 940
<b>Epargne brute</b>	<b>2 373 003</b>	<b>2 353 716</b>	<b>2 176 917</b>	<b>2 191 944</b>
Remboursement en capital des emprunts	144 006	154 511	156 945	159 450
<b>Epargne disponible</b>	<b>2 228 997</b>	<b>2 199 205</b>	<b>2 019 972</b>	<b>2 032 494</b>

**L'épargne brute** est l'excédent de la section de fonctionnement qui permet de financer les dépenses de la section d'investissement. Elle témoigne d'une maîtrise de la section de fonctionnement.

**L'épargne nette** est la marge de manœuvre dont dispose la commune pour autofinancer ses investissements une fois le capital de sa dette remboursé. Elle constitue un indicateur essentiel de la bonne gestion financière de la collectivité. Il est important de préserver cette capacité pour les années à venir.

En 2017, la capacité d'autofinancement de la commune était de 395 €/habitant contre 179 € pour la moyenne de la strate (*données statistiques du ministère de l'économie et des finances*).

### Analyse prospective de la section d'investissement

#### Recettes d'investissement

S'ajoutent à l'épargne disponible les autres recettes d'investissement. Ces recettes sont estimées en fonction des projets en cours et à venir. Elles seront réellement perçues à hauteur des investissements réalisés.

	2018	2019	2020
<b>Epargne disponible</b>	<b>2 199 205</b>	<b>2 019 972</b>	<b>2 032 494</b>
FCVTA	521 810	380 000	400 000
Taxe d'aménagement (TA)	128 624	80 000	60 000
DETR	172 435	161 000	17 640
Subventions	167 358	181 000	43 320
Transfert terrains Chénot dans budget annexe			
Transfert terrain Intermarché	257 906		
<b>Total capacité d'investissement (A)</b>	<b>3 447 338</b>	<b>2 821 972</b>	<b>2 553 454</b>

Le FCTVA est estimé selon les dépenses prévues chaque année et éligibles au dispositif (16,404% des dépenses TTC).

Les recettes de la taxe d'aménagement sont estimées avec une légère baisse car elles sont difficiles à prévoir. La TA liée aux constructions sur les zones communautaires est reversée à la CCBR.

Les versements de la DETR attendues pour les 3 prochaines années sont lissés en fonction du planning prévisionnel des travaux de la mairie et de l'accueil de loisirs.

Les dépenses liées aux opérations d'aménagement du quartier Saint-Joseph (transférées en 2018) sont écartées du budget principal.

### Dépenses d'investissement

Opérations en cours	2018	2019	2020
Déficit antérieur d'investissement	260 345	-228 732	879 633
Subventions d'équipement associations	10 000		
Travaux en régie	16 322	20 000	20 000
Terrains	58 621	400 000	
Documents d'urbanisme	1 107		
Etudes	11 940	13 000	10 000
Acquisitions matériels + mobilier	84 591	85 000	85 000
Véhicules	30 000	25 000	
Informatique mairie	0	40 000	5 000
Logiciels	8 910	5 000	5 000
Extension et restructuration de la Mairie	1 061 964	928 657	70 000
Libération/De Gaulle - voirie - 2018 report	79 291	30 000	
Libération/De Gaulle - Travaux effacement SDE	231 382		
Voirie communale - E Pluviales + éclairage public	3 074	204 000	100 000
Voirie communale transférée (transfert charges)	147 798	147 800	147 800
Fonds de concours voirie communale transférée	120 792	95 300	22740
Columbarium		35 000	
Nouveau Cimetière	30 211	430 000	
Rénovation de l'accueil de Loisirs	0	260 000	120 000
Salle de tennis	811 273	100 000	

Opérations en cours	2018	2019	2020
Etude et travaux Rénovation école élémentaire		100 000	1 000 000
Déconstruction clinique	159 419	10 580	
Participation à la construction résidence de Vie		450 000	
Diagnostics avant démolition (dojo et salle de sport)		4 000	
Travaux démolition dojo		25 000	
Travaux de réseaux Eaux Pluviales		200 000	35 000
Désamiantage des garages	4 903		
Travaux Gloriette rue de la Butte		50 000	
Remboursement TA pacte fiscal et financier		122 000	
Travaux réseaux EP divers			
Déplacement transformateur			
Office de tourisme			
Travaux d'éclairage publics divers	1 600		
Désamiantage des garages	10 000		
<b>Total opérations en cours (B)</b>	<b>3 218 606</b>	<b>3 551 605</b>	<b>2 500 173</b>
<b>Besoin de financement (A-B)</b>	<b>228 732</b>	<b>-729 633</b>	<b>53 280</b>
<b>Opérations en projet</b>			
Achat d'une balayeuse			140 000
Vidéosurveillance		150 000	
<b>Total opérations en projet (C)</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>140 000</b>
<b>Besoin de financement (A-B-C)</b>	<b>228 732</b>	<b>-879 633</b>	<b>-86 720</b>

### **Autorisations de programmes (montants TTC)**

Les autorisations de programmes seront ajustées lors du vote du budget 2019.

- Travaux d'extension et de restructuration de la Mairie (délibération du 29 mars 2017 revue le 11 avril 2018 à revoir au budget 2019)

Opération 810 / compte 2313	Autorisation de programme	Crédit de Paiement 2017	Crédit de Paiement 2018	Crédit de Paiement 2019
<b>Travaux d'Investissement</b>	<b>2 194 700 €</b>	<b>387 700 €</b>	<b>1 060 000 €</b>	<b>747 000 €</b>

- Transfert de voirie programme pluriannuel d'investissement communautaire (délibération du 11 avril 2018)

	Autorisation de programme	Crédit de Paiement 2018	Crédit de Paiement 2019	Crédit de Paiement 2020
<b>Compte 2046 Transfert de charges</b>	<b>434 400 €</b>	<b>147 800 €</b>	<b>147 800 €</b>	<b>147 800 €</b>
<b>Compte 2041512 Fonds de concours</b>	<b>238 750 €</b>	<b>170 535 €</b>	<b>45 475 €</b>	<b>22 740 €</b>

- Travaux de construction d'un cimetière (délibération du 11 avril 2018 à revoir au Budget 2019)

Opération 31 / compte 2312	Autorisation de programme	Crédit de Paiement 2018	Crédit de Paiement 2019
<b>Travaux d'Investissement</b>	<b>420 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>220 000 €</b>

### **Autorisations votées avant le vote du budget 2019 - chapitre 23** (délibération du 12 décembre 2018)

- Maitrise d'œuvre travaux de bâtiment école élémentaire : **100 000 €**
- Maitrise d'œuvre et travaux de l'accueil de loisirs : **350 000 €**
- Travaux du columbarium : **35 000 €**
- Travaux réseaux d'eaux pluviales : **235 000 €**

# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

## Rapport

### **ANALYSE PROSPECTIVE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LA CROIX DU CHENOT**

Les terrains acquis en 2016 sur le budget principal ont été intégrés en 2017 dans le budget du lotissement pour un montant de 831 989,32 €.

Les études d'aménagement réalisées par le cabinet Atelier du Marais sont terminées.

Le marché de maîtrise d'œuvre est en cours de réalisation par le cabinet Atelier du Marais pour un marché de 53 300 € HT

Les travaux de viabilisation, pour la première tranche, sont estimés au stade APS à environ 1 595 000 € HT

Le projet de la tranche 1 se décompose en :

- 44 lots libre sur une surface cessible de 20 579 m<sup>2</sup>
- 19 logements sociaux répartis sur 3 macro-lots

Une prévision d'un recours à un emprunt à court terme est envisageable dans l'attente de la vente des lots.

### **ANALYSE PROSPECTIVE DU FUTUR BUDGET QUARTIER SAINT-JOSEPH**

Le terrain acquis en 2017 (ancien Intermarché) sur le budget principal sera intégré dans un budget annexe pour 257 906 €.

Les études d'aménagement réalisées par le cabinet Atelier du Marais sont terminées pour un montant de 10 500 € HT.

Le projet comprendra :

- Des locaux pour des activités tertiaires
- De l'habitat
- La nouvelle gendarmerie
- Une place urbaine pour assurer la liaison du quartier

### ANALYSE PROSPECTIVE DU BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

	2019	2020
Solde trésorerie	621 289	67 096
Dépenses réelles de fonctionnement	16 000	16 000
Recettes d'exploitation à recevoir	125 000	104 000
<b>Epargne brute</b>	<b>730 289</b>	<b>155 096</b>
Remboursement en capital des emprunts	8 141	8 141
<b>Epargne disponible</b>	<b>722 148</b>	<b>146 955</b>
TVA à recevoir sur travaux 2018	12 145	
TVA sur travaux à régler sur 2019 et à percevoir sur 2019	7 700	
TVA sur travaux à régler sur 2019 et à percevoir sur 2020		108 000
TVA sur travaux à régler sur 2020 et à percevoir sur 2020		43 300
Subvention Schéma directeur	18 438	
<b>Total capacité d'investissement (A)</b>	<b>760 431</b>	<b>298 255</b>
<b>Opérations en cours et projets</b>		
De Gaulle/Libération	30 000	
Schéma directeur + études diverses	15 200	
Dévoisement raccordement salle de tennis		
Raccordements divers - presbytère - lot Renaissance -	893	
Moe travaux de rénovation et d'extension de réseaux	9 742	
Travaux de rénovation et d'extension de réseaux	600 000	259 852
Moe travaux quartier Saint- Joseph	2 500	
Travaux réseaux quartier Saint-Joseph	35 000	
<b>Total opérations en cours et projets (B)</b>	<b>693 335</b>	<b>259 852</b>
<b>Capacité de financement (A-B)</b>	<b>67 096</b>	<b>38 403</b>

#### ANALYSE PROSPECTIVE DU BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

	2019	2020
Solde trésorerie au 31/12/2018	379 535	
Dépenses d'exploitation	68 200	
Recettes d'exploitation	130 000	
Epargne brute	441 335	-
Remboursement en capital des emprunts	-	
Epargne disponible	441 335	-
TVA 2018 à recevoir sur 2019	50 887	
TVA 2019	18 000	
TVA 2019 à recevoir en 2020		66 700
<b>Total capacité d'investissement (A)</b>	<b>510 222</b>	<b>66 700</b>
<b>Opérations en cours et projets</b>		
Réservoir Saint Mahé		
De Gaulle/Libération	30 000	
Travaux surpresseurs	51 000	
Etude schéma directeur	8 000	
Extension réseau cimetière	15 000	
Moe rénovation et d'extension réseaux	4 060	
Travaux de rénovation et d'extension de réseaux	371 000	
Moe Réseaux AEP Saint Joseph	2 500	
Réseaux AEP Saint Joseph	25 000	
Travaux divers	1 860	
<b>Total opérations en cours et projets (B)</b>	<b>508 420</b>	-
<b>Besoin de financement (A-B)</b>	<b>1 802</b>	<b>66 700</b>